

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une convention de mise à disposition de bois avec la commune de Giromagny pour la construction de la salle polyvalente du collège

Belfort, le 20 octobre 2014

Dans le cadre du programme « 100 constructions publiques en bois local », Yves Ackermann, Président du Conseil général du Territoire de Belfort et Jacques Colin, Maire de Giromagny ont signé une convention, lundi 20 octobre 2014 à la mairie de Giromagny, pour la mise à disposition par la commune de bois pour la construction de la salle polyvalente du collège Val de Rosemont.

Cet évènement a eu lieu en présence d'Emmanuelle Allemann, Présidente du Réseau des Communes forestières (COFOR 90) et des représentants de l'Office National des Forêts (ONF), tous deux partenaires de l'opération.

Par cet engagement, le Conseil général confirme son adhésion au programme « 100 constructions publiques en bois local », mis en place par l'association des Communes forestières, et favorise l'usage du bois local et la traçabilité dans la construction des bâtiments publics.

Le dispositif favorise l'utilisation des ressources en bois qui sont propres à la collectivité. Pour la construction de la salle polyvalente du collège Val de Rosemont de Giromagny, les besoins seront couverts par les ressources de la forêt communale de Giromagny avec diverses essences : 70 m³ de sapin-épicéa, 5 m³ cubes de douglas et 5 m³ de hêtre.

En outre, le principe du programme encourage les techniques de construction simples et traditionnelles dans la production des différents composants de l'ouvrage (structure, charpente, bardages extérieurs, habillages intérieurs, menuiseries...) en limitant notamment le traitement des bois.

L'opération débutera en novembre 2014 avec la sélection et l'abattage des bois en lien avec l'ONF. Les différentes étapes de séchage et de transformation, construction dureront jusqu'en septembre 2015, date de la livraison de la salle. Le montant de l'achat du bois représente 1,7 % d'un budget prévisionnel total de 350 000 euros.

Avec Contrat-Collèges 2004-2014, le Conseil général a consacré plus de 50 millions d'euros à la modernisation des collèges publics du département. C'est un projet ambitieux qui vise à offrir les meilleures conditions de vie et d'études aux élèves, aux enseignants et aux personnels administratifs et techniques dans tous les établissements publics du Territoire de Belfort.

CONTACTS PRESSE

Attachée de presse

Chrystel Bresson
Tél. 03 84 90 90 02
Port. 06 99 65 44 13
chrystel.bresson@cg90.fr

Direction des constructions, du patrimoine et de la logistique Hervé Smets Tel. 03 84 90 93 17 Port. 06 64 38 99 05 herve.smets@cg90.fr